

# **Les « nouvelles parentalités ».**

## **Représentations, discours, normativités**

Appel à contribution pour le numéro 6 de la revue  
***Genre en séries : cinéma, télévision, médias***  
(<http://genreenseries.weebly.com/>)

### **Coordination du numéro :**

Stéphanie Kunert (MCF en sciences de l'information et de la communication à l'Université Lyon II, ICOM)

Sarah Lécossais (docteure en sciences de l'information et de la communication de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, CIM/MCPN)

### **Présentation et appel à textes :**

Ce numéro de *Genre en Séries* se donne pour objectif de questionner les normes de genre dans l'exercice de la parentalité et la parentalité en tant qu'elle participe de la construction du genre - que ce soit de façon normative ou en le « troublant » (en fonction des attendus).

Comment les représentations médiatiques nourrissent-elles des imaginaires de la paternité et de la maternité, c'est-à-dire d'une parentalité genrée ? Comment est-on parent ? Père ? Mère ? Quelles sont les valeurs, normes ou pratiques qui sont socialement codées comme « paternelles » et « maternelles », « masculines » et « féminines » ? Que se passe-t-il lorsque certaines figures viennent discuter voire transgresser les représentations hégémoniques ?

Au-delà du seul genre, ce dossier aimerait questionner ces représentations en prenant en compte les divers éléments qui viennent informer et construire la parentalité : la classe sociale, l'âge, la sexualité, la santé, la « race », la religion, etc. L'injonction à être un bon parent, qui essaime dans les discours contemporains sur la parentalité, peut-elle être performée par n'importe quel parent quelles que soient ses conditions de vie, son âge ou celui de ses enfants, son origine perçue, sa sexualité, etc. ? Les parents sont-ils vraiment égaux face à ces recommandations normatives ? Quelles résistances sont mises en place ?

Ce dossier sera ainsi guidé par la volonté de multiplier les terrains et corpus, et d'explorer toutes les mises en images, mais aussi en mots, de la parentalité : médias, fictions audiovisuelles, littérature, forums ou sites de discussion, ou encore dossiers judiciaires, campagnes de santé publique, supports d'associations militantes, publicité, etc.

*Nous suggérons plusieurs axes de réflexion pour répondre à cet appel à textes :*

#### **Axe 1 : « Parentalités nouvelles » ou nouveaux discours ?**

Ce premier axe s'articule autour des discours sur les « nouvelles parentalités » (discours d'experts, discours médiatiques et politiques, discours profanes...). Quelles sont les représentations de la parentalité qui sont aujourd'hui désignées comme « nouvelles » ? La « nouveauté » se joue-t-elle dans les pratiques parentales ou dans des configurations familiales ? Ces dernières sont-elles nouvelles ou davantage rendues visibles, et, le cas échéant,

selon quelles modalités ? Quels sont leurs enjeux sociaux, politiques, économiques ? Comment lire cette « nouveauté » au regard d'une perspective diachronique qui se saisirait d'un corpus couvrant une période prolongée ? On pourra étudier, par exemple, les représentations de la parentalité dans les discours promouvant un « retour » à des pratiques plus « naturelles » dans le soin aux enfants (allaitement prolongé, accouchement sans péridurale, portage, « co-dodo »...), ou bien célébrant un investissement accru des pères (un retour sur la médiatisation des « nouveaux pères » pourrait être bienvenu), mais aussi les discours revendiquant ou réprouvant la reconnaissance des familles homoparentales et l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de même sexe. Enfin, la question de l'âge des parents peut également être traitée en explorant les discours sur les « grossesses tardives », les « grossesses adolescentes » ou encore sur la reconfiguration des relations entre parents et enfants lorsque les seconds sont confrontés à la vieillesse des premiers et prennent alors soin d'eux. Cet axe peut ainsi être l'occasion d'explorer diverses représentations conflictuelles coexistant à la même période : quelles monstrations antagonistes de la parentalité s'affrontent aujourd'hui dans l'espace public ?

### **Axe 2 : Consommation et parentalité**

Ce deuxième axe de réflexion vise à saisir plus spécifiquement les dimensions économiques liées aux représentations des parentalités d'aujourd'hui en interrogeant leurs interactions avec de nombreux secteurs d'activités et marques commerciales. Comment les parents, pères et mères sont-ils interpellés en tant que consommateurs ? De nombreux secteurs économiques, produits, services, s'inscrivent dans un marché dont les parents sont les premiers consommateurs : presse magazine, blogs, sites Internet, manuels de conseils, émissions télévisées spécialisées, matériel de puériculture et d'éveil ludique, produits agroalimentaires ou parapharmaceutiques, mobilier, services variés de garde d'enfants et d'aide à domicile pensés pour les futurs parents et nouveaux parents... On postule que des représentations s'y forment mais aussi que les produits et services dépendent d'un certain type de pratiques parentales. Plus qu'une analyse des représentations contemporaines de la parentalité, il s'agira de saisir les façons dont ces représentations fonctionnent avec, dépendent de, ou sont forgées par les marchés de biens et de services de tous ordres destinés aux futurs parents, nouveaux parents, parents. Une analyse des annonces publicitaires liées à des produits et services destinés à ces catégories de consommateurs peut renseigner sur la façon dont les nouveaux parents sont conçus en tant que cible pour les marques. Quelles modalités d'exercice de la parentalité – en tant que performance ou investissement – sont alors encouragées par ces discours ? Quels rôles de genre se dessinent dans ces conceptions de la parentalité ?

### **Axe 3 : Les institutions de la parentalité**

Quelle est la fonction des institutions aujourd'hui dans l'élaboration et la diffusion des représentations contemporaines des parentalités ? Quelles représentations de la parentalité se forment dans les discours institutionnels (gouvernementaux, associatifs, ou émanant d'OG) ? Cet axe de réflexion invite à étudier par exemple des campagnes institutionnelles de promotion de la vaccination à destination des parents de jeunes enfants, ou des campagnes gouvernementales d'information à propos de la santé durant la grossesse, ou bien des brochures d'information portant sur l'alimentation, les soins et l'environnement adéquats pour les nourrissons et jeunes enfants... Quelles normes de genre, de « race », de classe et d'âge se forment dans les discours institutionnels construisant les parents, futurs parents, ou nouveaux parents comme destinataires ? Quels modèles de parentalité sont promus et valorisés par ces discours institutionnels ? À l'inverse, comment les formes « déviantes » et criminelles de parentalité sont-elles saisies par les discours juridiques et institutionnels ? Quid de l'évolution des textes de lois sur les parents maltraitants et sur la protection des mineurs ? Comment sont

représentés les parents en termes de genre, âge, « validité », « race », classe et religion dans les campagnes de prévention contre l'enfance maltraitée ?

### **Modalités de soumission des propositions d'articles :**

Les articles soumis ne doivent pas faire l'objet de publication dans une autre revue ou actes de colloque.

Les propositions d'articles sont à envoyer **avant le 15 mars 2016** et devront comporter la présentation du terrain et du corpus, expliciter la démarche mise en œuvre ainsi que le cadre théorique d'analyse mobilisé.

Elles devront contenir un titre, un résumé de 500 mots minimum (800 maximum), une bibliographie indicative ainsi qu'une courte biographie, et être soumises, en français ou en anglais aux coordinatrices du numéro :

Stéphanie Kunert : [stephaniekunert@gmail.com](mailto:stephaniekunert@gmail.com)

Sarah Lécossais : [sarah.lecossais@free.fr](mailto:sarah.lecossais@free.fr)

Chaque proposition donnera lieu à un accusé de réception par courriel.

### **Calendrier prévisionnel**

- Date limite d'envoi des propositions d'articles : 15 mars 2016
- Notification d'acceptation ou de refus : 15 avril
- Envoi des articles complets : 30 juin
- Retours aux auteurs : décembre
- Remise de l'article final : février 2017
- Publication en ligne : printemps 2017